# Pratique de la rédaction d'actes

#### Infos pratiques

> ECTS: 1.5

> Nombre d'heures : 24.0

> Période de l'année : Enseignement dixième semestre

Méthodes d'enseignement : En présence
Forme d'enseignement : Cours magistral
Ouvert aux étudiants en échange : Oui

> Composante : Droit et science politique

> Code ELP: 4J0APRAC

#### Présentation

Les praticiens du droit savent que l'écrit et la parole sont ainsi intimement liés et que pour convaincre il faut autant parler qu'écrire. L'enseignement est destiné à conférer aux apprentis une méthodologie pour apprendre à rédiger des actes judiciaires et juridiques. L'enseignement est illustré par de nombreux exemples et explications judiciaires.

### Objectifs

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à la rédaction des actes de la vie courante des affaires. A partir de cas pratiques, les étudiants seront amenés à analyser les enjeux juridiques que soulève la rédaction de l'acte, identifier les moyens de droit, déterminer la stratégie de négociation et les différentes techniques de rédaction de ces actes.

### Évaluation

Épreuve orale session 1 et 2

## Pré-requis nécessaires

Maîtrise des fondamentaux en Droit des contrats et Droit commun et spécial des sociétés